

**DELIBERATIONS**  
**du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 19 octobre 2016**

---

Délibération n° 2016 – 19/10/2016 – 13

*Offre de formation 2016-2017*

---

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 28 septembre 2016

Après en avoir délibéré

**Approuve, avec 17 voix pour, 11 voix contre :**

**les modifications des fiches filières pour l'année 2016-2017, en lien avec le contexte budgétaire.**

Dijon, le 20 octobre 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



*P.J. : Demandes de modifications des fiches filières – 2016-2017*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement